



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Jeudi 3 avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : DE NOUVELLES MESURES POUR RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dans le cadre de la 9^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique, Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de Vie associative, annoncent plusieurs mesures afin de continuer à renforcer l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge.

« Les derniers Jeux de Paris nous ont rappelé que le sport est un formidable levier d'émancipation, de santé et d'égalité des chances. C'est pourquoi avec Marie Barsacq, nous voulons inscrire durablement cet héritage dans le quotidien de nos enfants : l'École, avec le soutien des professeurs et de toutes les équipes éducatives, a donc un rôle central pour donner à chaque élève l'envie de bouger et de se dépasser » a déclaré Élisabeth Borne.

« Au lendemain des Jeux de Paris 2024, l'engouement pour le sport que nous espérons est là, notamment chez les plus jeunes ! Nous sommes pleinement mobilisées avec Élisabeth Borne pour renforcer la pratique sportive dans nos écoles, collèges, lycées et universités et pour réduire les inégalités d'accès au sport. Pratiquer le sport dès le plus jeune âge, c'est apprendre à se connaître et à s'ouvrir sur les autres. » a déclaré Marie Barsacq.

Renforcement de la formation des professeurs pour généraliser la pratique de 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école

Lancé à la rentrée 2020 dans le cadre des mesures d'héritage de Paris 2024, le programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne » a été généralisé en septembre 2022. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche « École promotrice de santé », afin de contribuer au bien-être et à la santé des élèves, conditions fondamentales pour bien apprendre.

Pour répondre aux besoins des enseignants et accroître le déploiement de cette mesure, qui intervient en complément de l'éducation physique et sportive (EPS), les ministres ont décidé de renforcer les formations académiques des personnels et des

enseignants autour de ce programme et de relancer « [L'Équipe de France des 30 minutes d'activité physique](#) » composée de 230 sportifs de haut niveau.

Mise à disposition des infrastructures et équipements sportifs des écoles et des établissements scolaires

Certains clubs sportifs font parfois face au manque d'infrastructures et d'équipements, ne leur permettant pas de répondre à l'afflux des nouveaux licenciés à la suite des Jeux de Paris 2024.

Dans le même temps, des établissements scolaires disposent d'infrastructures qui ne sont pas utilisées, le soir ou le week-end par exemple.

C'est pourquoi Élisabeth Borne et Marie Barsacq lancent une expérimentation visant à ouvrir plus largement les infrastructures et équipements scolaires, afin qu'ils puissent bénéficier aux clubs sportifs pendant les temps où ils ne sont pas utilisés dans le cadre scolaire.

Cette expérimentation, qui concerne les académies franciliennes, de Lille, de Rennes, et d'Orléans-Tours, permettra de définir les conditions d'une mutualisation réussie.

Déploiement des tests de qualité physique en 6^e à tous les collèges volontaires

Mis en place à la rentrée 2024, ces tests permettent d'évaluer les qualités physiques des élèves de 6^e de manière efficace, rapide et bienveillante, avec l'objectif de mettre à disposition des équipes pédagogiques un outil permettant d'apprécier les aptitudes physiques de chaque élève et leur état de santé.

Les résultats de cette expérimentation sont accessibles [ici](#).

Comme annoncé par le président de la République en septembre 2023, ce dispositif va être déployé plus largement à l'entrée en 6^e pour accompagner l'ensemble des élèves vers une pratique sportive adaptée à leurs besoins dès la rentrée prochaine.

Pérennisation du label Génération 2024

Lancé en 2018, le label Génération 2024 vient reconnaître l'engagement des écoles et des établissements qui développent des passerelles entre le monde scolaire, universitaire et le mouvement sportif, et qui encouragent la pratique physique et sportive des jeunes.

Les ministres, en collaboration avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ont décidé de faire évoluer ce label. À cette occasion, ce label sera renommé « Génération 2030 », dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030.

Un nouveau cahier des charges de la labellisation, avec des principes directeurs tels que la participation à des événements sportifs nationaux ou internationaux ou le développement des pratiques sportives pour tous, sera communiqué d'ici la fin de l'année scolaire. Les premières labellisations pourraient être données dès la rentrée prochaine.

Contacts presse

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv

**Ministère des Sports,
de la Jeunesse et de la Vie associative**

Tél : 01 55 55 98 25

éel : sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr